



# Un concours des pratiques d'agroforesterie

Proposer un concours agricole des pratiques agroforestières pour mettre en avant les bonnes pratiques agroécologiques

Geneviève Serre (MAA)



# Le Concours Général Agricole

- 128<sup>ième</sup> édition du Concours Général Agricole sur le Salon International de l'Agriculture.
- Une visibilité qui soutient la vocation pédagogique du CGA : favoriser l'émulation entre agriculteurs et la diffusion des bonnes pratiques
- Ouverture du Concours Général Agricole aux pratiques agroécologiques en 2014 avec le concours Prairies Fleuries, avec une phase d'animation locale et de « démonstration ».

Le concours des pratiques d'agroforesterie est inscrit dans le projet REUNIR-AF, financé par le RRN





# Pourquoi un concours des pratiques d'agroforesterie ?

Des objectifs multiples :

- Valoriser les savoir faire des agriculteurs
- Promouvoir l'agroforesterie et en faire un critère d'excellence agricole
- Créer du dialogue et une émulation dans les territoires
- Renforcer les connaissances sur la contribution de l'agroforesterie à la performance des systèmes agricoles (biodiversité, lutte contre l'érosion et restauration des sols, protection des cultures et des troupeaux, etc)

Périmètre du concours :

- Le concours est ouvert à tous les modes d'agroforesterie (haies, intraparcellaires, pré-verger), pourra concerner des réalisations récentes ou anciennes et couvre tous les orientations technico-économiques (cultures pérennes, grandes cultures, maraîchage, élevage, horticulture...)

Le concours des pratiques d'agroforesterie est inscrit dans le projet REUNIR-AF, financé par le RRN





# Un concours des pratiques d'agroforesterie expérimental (2018-19)

- Groupe de travail MAA, l'AFAC-AGROFORESTERIES, APCA avec l'appui d'Accor Hotels et de la Fondation Yves Rocher
- Mise en œuvre d'un concours avec deux phases, pré-sélections régionales et finale nationale
- En 2018 et 2019, expérimentation sur 4 régions pour tester la démarche et l'inscrire dans la perspective de création d'un concours CGA
- La phase expérimentale permet de tester : le formulaire d'inscription, les jurys et la grille de notation sur **90 points** qui permet :
  - d'attester des propriétés agroécologiques de la parcelle
  - d'attester l'insertion de la parcelle dans le système
  - de mesurer l'effet de la parcelle sur le paysage et son impact territorial
  - de vérifier l'intérêt en termes économique, social, environnemental des parcelles
  - de faire dialoguer autour d'un même objet des jurés multi-compétents : agronomie, écologie, élevage, paysage, foresterie...

Le concours des pratiques d'agroforesterie est inscrit dans le projet REUNIR-AF, financé par le RRN





# Un concours des pratiques d'agroforesterie expérimental (2018-19)



Oct-déc.

Janv.

Fév.

Visites des jurys dans  
4 régions test

Jury national

Remise des  
prix

Le concours des pratiques d'agroforesterie est inscrit dans le projet REUNIR-AF, financé par le RRN





Les partenaires organisateurs du concours :



# MERCI À NOS PARTENAIRES

# REMISE DES PRIX AU SIA 2019

